



La révolution entrepreneuriale est en marche

L'entrepreneuriat, et notamment l'entrepreneuriat individuel, constitue une réelle opportunité pour toutes celles et ceux qui souhaitent créer leur propre activité. Selon une enquête Opinion Way publiée à l'occasion du Salon des Entrepreneurs 2016, 19 millions de Français envisagent d'entreprendre un jour, soit 12% de plus que l'an dernier, ce qui constitue un nouveau record. Parmi les rêves les plus récurrents, ceux de gérer une maison d'hôtes (40%) ou de monter un petit commerce de proximité (27%). L'objectif est clair, l'enjeu est simple : créer son emploi plutôt que d'en demander un. Tout doit être fait pour accompagner les nouvelles formes d'activités et d'emplois.

Telle est l'ambition portée par le Medef depuis plusieurs années. Lors de ces précédentes participations au Salon des Entrepreneurs, l'organisation a fait part de ses attentes et propositions : *Les engagements du Medef en faveur de l'entrepreneuriat (2014)*, *Les propositions et engagements du Medef en faveur de l'audace créatrice (2015)*. Mais elle ne s'est pas contentée uniquement de demander des mesures ; elle a aussi mis en place des actions, participé au dynamisme de l'écosystème, lancé des initiatives sur l'envie entrepreneuriale, ...

Trois ans après notre première participation au Salon des Entrepreneurs, où en sommes-nous ? Que devons-nous encore initier ? Si des choses ont été annoncées par les pouvoirs publics, si des réformes ont été lancées, la révolution entrepreneuriale de la France est-elle réellement en cours ?

Bilan des actions portées par Le Medef

a. Diffuser l'envie d'entreprendre

En 2014, le Medef et le Ministère de la défense ont annoncé leur souhait de conclure un partenariat et de lancer l'expérimentation de parrainage de militaires par des entrepreneurs afin de les accompagner dans leur démarche reconversion entrepreneuriale (création / reprise). Deux ans après cette annonce, deux promotions du Parcours Défense Entrepreneurs ont été organisées, une troisième est en cours. 34 militaires ont pu être accompagnés par 34 entrepreneurs. Une opération riche d'échanges et de rencontres. Mais au-delà de cet enjeu, ce sont surtout 34 militaires en reconversion qui ont pu entreprendre, créer leur emploi et recruter, et s'engager également à diffuser l'envie d'entreprendre.

b. Favoriser l'envie d'audace

Fort de ce succès, le Medef a souhaité poursuivre la dynamique en allant un peu plus loin dans la diffusion de l'envie d'entreprendre. L'objectif était d'aider à lever les freins à l'envie d'entreprendre auprès de tous ceux qui le souhaitent. C'est la raison pour laquelle en 2015, le MEDEF a accueilli le réseau AUDACE et organisé des réunions d'information durant lesquelles les participants identifient leurs craintes liées à la création d'entreprise et les hiérarchiser pour mieux les contrôler. Ces ateliers,

animés par des chefs d'entreprise, associent également les réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise partenaires du MEDEF. Ainsi au cours de l'année 2015, ce sont 13 ateliers « Comment lever les freins à l'envie d'entreprendre ? », 3 cycles de formation « Une semaine pour passer de l'envie au projet » qui ont pu être organisés et 207 candidats à l'envie d'entreprendre qui ont pu être touchés.

c. Former à l'envie d'entreprendre

Conscient de la nécessité d'aller plus en profondeur dans les actions d'accompagnement à l'envie d'entreprendre, le Medef a décidé d'incuber une formation à l'envie d'entreprendre, tout particulièrement axée sur les jeunes. Menée en partenariat avec l'association AGPR, et soutenue par KLESIA, cette initiative s'est concrétisée à travers la formation « Les Déterminés ». Lancée en décembre, cette formation a permis d'accompagner 15 jeunes à l'envie d'entreprendre dont 10 ont créé leur entreprise, 3 ont retrouvé un emploi et 2 ont repris leurs études. En 2016, cette expérimentation a été reconduite avec une promotion de 16 jeunes. Des déclinaisons territoriales sont également prévues et certains ont même déjà été initiés comme celle du Medef territorial de la Réunion, avec une promotion de 15 personnes.

d. Financer l'audace créatrice

Face à la crise économique et aux besoins en financement des entreprises, et notamment des jeunes entreprises, le MEDEF a fait part en 2012 de son intérêt à l'égard des nouvelles opportunités de financement, notamment celles proposées par le crowdfunding. C'est dans ce cadre qu'en 2015, et suite à la demande de plusieurs des adhérents, le Medef a annoncé le lancement d'une étude interne sur « les nouvelles opportunités de financement des entreprises via le crowdfunding : quel rôle pour les Medef territoriaux ? ». Un rapport d'étape a été présenté aux adhérents avec plusieurs options ; l'objectif étant désormais de définir la méthodologie concrète d'actions des Medef territoriaux en la matière. Parallèlement à ce travail sur le financement participatif, le Medef a souhaité s'associer au Guide du Routard du Financement des entreprises en sponsorisant sa publication et en contribuant à sa rédaction.

Propositions et mesures portées par Le Medef
--

a. Pour un réel développement économique des quartiers, changeons de méthode

Pour répondre aux annonces du gouvernement en matière de développement économique des quartiers au début de l'année 2015, le Medef a lancé une concertation auprès des acteurs entrepreneurs de quartiers et des réseaux d'accompagnement. Réunis dans le cadre d'un groupe de travail « Développement Economique des Quartiers », ces acteurs se sont tous entendus pour défendre une autre politique de développement économique et demander un changement de méthode. Ces demandes ont été partiellement entendues. Ainsi à l'occasion du discours du Président de la République prononcée lors de sa visite en avril 2015 dans une entreprise du Val-de-Marne, le Medef a tenu à saluer l'orientation prise en direction de l'entrepreneuriat faisant de la création d'entreprise une solution crédible aux enjeux d'emploi, notamment des jeunes. Pour autant cette orientation n'est pas suffisante et c'est la raison pour laquelle afin d'aider les réseaux d'accompagnement à atteindre leur objectif d'accompagner au moins 20% de porteurs de projet issus des quartiers, les membres du GT Développement Economique des Quartiers vont nommer des relais sur le terrain pour faire mettre en relation les porteurs de projets qui méconnaissent les structures et réseaux d'accompagnement. A cet effet, la signature d'une convention tripartite va être signée. Par ailleurs, afin d'accompagner également le développement des entrepreneurs installés

dans les quartiers, le Medef a signé une convention de partenariat avec l'Agence pour la Diversité Entrepreneuriale (ADIVE).

b. Pour une approche nouvelle des startups

Souvent limitées à une approche numérique de leur activité, les startups manquent en France d'un écosystème entrepreneurial à même d'assurer leur compétitivité. C'est la raison pour laquelle, Pierre Gattaz a souhaité dès le début de son mandat aller à leur rencontre et recueillir leurs attentes afin de les aider à surmonter les difficultés auxquelles elles sont confrontées au quotidien. A l'issue de plusieurs rencontres, un collectif de startups s'est constitué afin de réaliser 6 propositions à même de dynamiser notre écosystème entrepreneurial et de faciliter la vie des créateurs d'entreprise. Celles-ci ont été présentées au MEDEF en octobre 2015. Ce dernier s'est engagé à aider le collectif à concrétiser deux actions concrètes : organisation d'un cycle de « Demo Day », des rencontres orientées « métier » durant lesquelles des startups présentent leurs solutions innovantes à des TPE-PME, ETI, grands groupes. Le 1er Demo Day a eu lieu en janvier 2016 autour du thème « Ré-enchanter la relation client ». Trois autres sont prévus d'ici la fin de l'année. La 2^{ème} proposition du collectif soutenue par le MEDEF est relative au maquis des aides financières accordées aux créateurs d'entreprise. Le MEDEF organisera en octobre 2016 un hackathon à l'issue duquel sera créée une plateforme web rassemblant les aides financières de tous les acteurs (publics, privés, locaux, nationaux et européens).

c. Pour une politique de l'emploi plus entrepreneuriale

Le Medef se félicite de la nouvelle orientation prise par le gouvernement et exprimée à l'occasion des vœux du Président de la République aux acteurs économiques. Il tient également à souligner les efforts entrepris par Pôle Emploi en matière d'accompagnement à la création d'entreprise des demandeurs d'emploi. La réforme entreprise par cet acteur public de l'emploi constitue une réelle révolution dans l'accompagnement à la création d'entreprise. Des mesures restent à prendre mais la dynamique est lancée. Les projets de loi à venir doivent intégrer des éléments visant à favoriser et accompagner l'entrepreneuriat individuel, à sécuriser leur activité et fluidifier le passage d'un statut à un autre :

1. Sécuriser les relations entre entrepreneur individuel et donneur d'ordre en agissant sur les risques de requalification. Introduire une proportionnalité des sanctions appliquées par l'Urssaf quand il n'y a pas d'intention frauduleuse manifeste. Accorder un délai, par exemple d'un an, permettant à l'entreprise de ne pas être exposée à un risque de requalification, tout en permettant au salarié de gérer sa transition vers l'entrepreneuriat de façon sécurisée.
2. Rendre plus fluides les parcours entre le salariat et l'activité indépendante en facilitant les transitions professionnelles entre le statut de salarié et de non salarié, notamment en matière de protection sociale. Etudier la possibilité d'une assurance ou couverture des entrepreneurs individuels en cas de perte d'activité économique, dont le financement et les principes d'actions sont à expertiser. A cet effet, le MEDEF propose d'ouvrir, dans le cadre de la GSC, une réflexion visant à structurer une offre adaptée aux dirigeants des micro-entreprises.
3. Faciliter l'accès de nouveaux acteurs au marché en lissant certaines règles fiscales ou normatives et en réformant pour tous les conditions de qualifications pour exercer certaines activités.